

## ***IV. Conclusion***

---

L'état des lieux des ORGFH met en lumière la responsabilité particulière qui incombe à chaque région en matière de conservation de la faune sauvage. Pour certaines espèces, la région Champagne-Ardenne abrite une part importante de leurs effectifs nationaux voire les seules populations connues en France. Autant dire que la conservation de ces espèces dans le patrimoine national dépend de la pérennité des biotopes champardennais les accueillant.

### ***IV.1. Les espèces***

L'étude porte sur 10 taxons : mammifères, oiseaux, reptiles, batraciens, orthoptères, rhopalocères, odonates, éphéméroptères, trichoptères et crustacés branchiopodes. En terme de gestion de la faune, les espèces qui nécessitent le plus d'attention sont :

♦ **les espèces « en danger » à l'échelon français voire mondial et présentes en Champagne-Ardenne.** La conservation de ces espèces, peu nombreuses, nécessite un effort collectif de toutes les régions qui abritent des populations. Il s'agit :

- pour les mammifères de la Loutre et du Vespertilion des Marais ;
- pour les oiseaux du Râle des genêts et de l'Outarde canepetière ;
- pour les insectes : Agrion de mercure, Cordulie à corps fin, Leucorrhine à gros thorax, Leucorrhine à large queue, Cuivré des marais, Azuré des mouillères, Azuré de la croissette, Azuré du Serpolet, Azuré de la sanguisorbe, Azuré des paluds, Damier du frêne ;
- pour les crustacés branchiopodes de *Chirocephalus spinicaudatus* (espèce endémique).

♦ **les espèces à la fois « vulnérables » à l'échelon français et « en danger » en Champagne-Ardenne.** Il s'agit :

- pour les mammifères du Castor d'Europe, du Grand Rhinolophe, du Petit Rhinolophe, de la Barbastelle, du Vespertilion à Oreilles échancrées et du Grand Murin ;
- pour les oiseaux du Butor étoilé, du Blongios nain, de la Sarcelle d'été, de la Bécassine des marais et du Hibou des marais ;
- pour les batraciens du Pélodyte ponctué, de la Rainette verte et du Crapaud calamite ;
- pour les reptiles du Lézard vert ;
- pour les insectes : Dectique verrucivore, Decticelle des bruyères, Grillon domestique, Courtilière commune, Tétrix des vasières, Criquet à capuchon, Criquet de barbarie... Agrion nain, Agrion hasté, Agrion délicat, Aeschne des joncs, Gomphe similaire...
- pour les crustacés branchiopodes *Lynceus brachyurus*.

♦ **les espèces dont une part notable de la populations française est localisée en Champagne-Ardenne.** A ce titre, notre région joue un rôle fondamental puisqu'elle est, en partie, garante de l'état de conservation de ces espèces et peut influencer, de manière notable, sur la dynamique de leur population.

- pour les mammifères le Chat sauvage.
- pour les oiseaux de la Grue cendrée, de la Grande Aigrette, de la Cigogne noire, du Cygne chanteur, du Cygne de Bewick, de l'Oie rieuse, de l'Oie des moissons, de l'Oie cendrée, de la Harle piette, de la Harle bièvre, du Pic mar, de la Grive litorne, de la Perdrix grise.
- pour les batraciens du Triton crêté et du Sonneur à ventre jaune.

♦ **les espèces dont le niveau important des effectifs engendre des problématiques socio-économiques ou écologique.** Il s'agit :

- pour les mammifères du Sanglier, et dans une moindre mesure du Cerf et du Chevreuil (compte-tenu notamment de l'importance des dégâts), et de deux espèces exogènes : le Ragondin et le Rat musqué ;
- pour les oiseaux, le Grand Cormoran peut occasionner des dégâts aux activités piscicoles alors que la Grue cendrée et le Cygne turberculé peuvent engendrer, très localement, des dégâts agricoles.

## **IV.2. Les espaces**

### **IV.2.1. Des secteurs d'une richesse exceptionnelle**

◆ La **Champagne humide** tient sa spécificité à la présence concomitante des grands lacs, très attractifs pour l'avifaune, et à une agriculture mixte de type polyculture élevage favorable au stationnement de nombreuses espèces. Cette zone constitue le 1<sup>er</sup> site de stationnement d'Europe occidentale pour la Grue cendrée et accueille une part très importante des effectifs hivernants ou migrateur français de Grande aigrette, de Cygne de Bewick, de Cygne chanteur, d'Oie des moissons, d'Oie rieuse et d'Oie cendrée. Ces espèces sont ici localisées et se concentrent sur des espaces restreints. Cette situation accroît bien entendu leur vulnérabilité et peut engendrer parallèlement des dommages aux activités agricoles ou aquacoles. Ceux-ci sont en grandes parties prévenus par la mise en place de mesures agri-environnementales (maintien de chaume de maïs, conservation des prairies et du bocages...). Les agriculteurs sont rémunérés pour ce service rendu dans les principales zones d'alimentations de ces espèces. Les problématiques qui se posent pour la faune sont diverses, mais retenons la diminution des surfaces en herbe au profit du maïs, la régression des roselières, les dérangements en période de nidification, l'aménagement des berges des étangs, la surcharge des étangs en poisson...

◆ **L'Ardenne primaire** est un secteur d'une richesse et d'une originalité exceptionnelle. Largement dominée par le massif forestier d'Ardenne, Elle puise aussi son originalité dans la présence de nombreuses vallées marécageuses, ruisseaux submontagnards, tourbières, Rièzes, falaises et prairies sèche... L'originalité de sa faune à affinité montagnarde n'est plus à démontrer. De nombreuses espèces d'oiseaux (Gélinotte des bois, Tétras lyre, Chouette de Tengmalm ...), de mammifères (Crossope de Miller) ou d'insectes (papillons : Nacré de la Canneberge...) champardennais ne se trouvent que dans ce secteur. D'autres (Petit Rhinolophe, Grand Rhinolophe) y atteignent leur limite septentrionale de répartition et sont particulièrement vulnérables.

◆ Le secteur ouest du **plateau de Langres**, très largement dominé par la forêt, recèle un certain nombre d'habitats originaux (bas marais alcalins, éboulis calcaires) qui abritent des espèces spécifiques (trichoptères : *Hydroptila martini*, libellules : Cordulégastre bidenté, Agrion de mercure). La région de Langres héberge 97 % de la population régionale en hivernage de Barbastelle, espèce de chauve-souris particulièrement rare et menacée.

### **IV.2.2. Des secteurs riches mais localisés**

◆ Les **vallées alluviales** jouent un rôle de corridor écologique fondamental pour l'avifaune mais aussi pour toutes les autres espèces. En outre, elles servent de halte privilégiée pour les oiseaux migrateurs et constituent un habitat fondamental pour des espèces méconnus et parfois fort rares comme certaines espèces de crustacés branchiopodes, de trichoptères ou d'éphéméroptères. Ces sites abritent souvent les dernières populations d'espèces très rares tel que Râle des genêts ou le Pélodyte ponctué (batracien). Le maintien de la Cigogne blanche dépend en grande partie de la préservation des prairies inondables de ces vallées. Ces vallées sont toutefois gravement menacées par le retournement des prairies pour la mise en culture (maïs), l'extension des boisements artificiels (peupleraie) au détriments des boisements alluviaux et des prairies, l'exploitation des carrières de granulats, le recalibrage et l'enrochement des cours d'eau, le curage et la rectification des ruisseaux...

◆ Les **savarts, les marais et tourbières de Champagne crayeuse** sont encore étonnement riches en faune, mais isolés, restreints ou fragmentés. Les savarts ont presque totalement disparu du paysage champenois sauf au niveau des camps militaires qui hébergent des espèces particulières et rares telles que l'Outarde canepetière, l'Oedicnème criard, le Pipit rousseline, le Hibou des marais... Ces pelouses, particulièrement menacés par l'embroussaillage naturel, sont aussi favorables au Lézard des souches et à de nombreuses espèces de papillons et d'orthoptères qui y trouvent refuge. Les tourbières et marais alcalins sont très relictuels en Champagne crayeuse du fait de leur drainage, de la plantation de peupliers, des remblaiements mais aussi de l'irrigation des cultures qui abaisse le niveau de la nappe, entraînant l'assèchement de marais. Cet assèchement progressif, bien que son rythme se soit ralenti ces dernières années, affecte particulièrement les libellules ; citons par exemple la Cordulie à corps fin, encore bien implantée dans le marais de Saint-Gond, ou l'Agrion délicat.

### **IV.2.3. Les autres secteurs**

La gestion de la faune sauvage ne se réduit pas à la conservation des habitats les plus exceptionnels. La nature « banale », couvrant de grands espaces participe pleinement aux équilibres écologiques.

◆ Les **zones herbagères** de Thiérache, des Crêtes préardennaise, d'Argonne, de Brie et du Bassigny jouent un rôle fondamental pour la faune. La régression de ces prairies, au profit des grandes cultures notamment, est probablement l'un des facteurs actuels les plus inquiétants en matière de disparition des habitats tant cela pourrait affecter des surfaces importantes. En la matière, les mesures agri-environnementales ont eu des impacts tout à fait bénéfiques tel que le retour du rôle des genêts dans certains secteurs.

◆ Les potentialités d'accueil des **espaces forestiers** (notamment d'Ardenne primaire, d'Argonne, des plateaux et des Bars et de Langres) en terme de biodiversité ont diminué avec la conversion des taillis sous futaie en futaies régulières, parfois monospécifiques ainsi qu'avec l'exploitation des arbres morts sur pieds. Les pratiques sylvicoles tendent toutefois à évoluer positivement sous l'impulsion notamment des Orientations Régionales Forestières, mais de nouvelles menaces se profilent. La réduction de l'âge d'exploitabilité des peuplements pourrait nuire aux espèces cavernicoles (Pic mar, Pic cendré, Chouette de Tengmalm...) et aux espèces fréquentant les sous-bois peu denses (Gélinotte des bois, Gobemouche à collier).

◆ Les **grandes plaines** majoritairement occupées par l'agriculture intensive s'avèrent particulièrement pauvres en terme de biodiversité. Les grandes parcelles de monoculture laissent peu de place aux haies et boqueteaux qui servent d'habitats pour la faune. L'utilisation des pesticides réduit les ressources alimentaires des espèces insectivores (passereaux, chauves-souris, micro-mammifères, reptiles) et indirectement se répercute sur toute la chaîne alimentaire (rapaces, petits carnivores). La vitesse de travail des engins agricoles utilisés pour moissonner constitue une menace pour nombre d'espèces qui fréquentent les cultures (Outarde canepetière, Busard cendré, Perdrix, Lièvre brun...).

**Cet état des lieux dresse un tableau, certes incomplet, des problématiques régionales relatives à la faune sauvage et à la qualité de ses habitats.**

**Les tendances qui s'en dégagent serviront de base à la définition des enjeux sur le plan écologique, économique et social.**